

13.05.2002 - 16:52 Uhr

Conférence sur les stratégies et méthodes face aux catastrophes naturelles

Berne (ots) -

En collaboration avec les Etablissements cantonaux d'assurance et PLANAT, la Plate-forme nationale Dangers naturels, l'Union intercantonale de réassurance UIR organise une conférence sur le thème "Dangers naturels: sommes-nous en mesure de relever ce défi?" Cette manifestation s'adresse aux décideurs du monde politique et de l'administration, ainsi qu'aux représentants des milieux économiques et scientifiques et des organisations professionnelles. Elle a lieu le 21 août 2002 à l'Université de Neuchâtel.

Les autorités et les organisations professionnelles concernées par la maîtrise des événements naturels se trouvent face à un défi: elles doivent dorénavant compter avec un nombre accru de catastrophes naturelles. Cette réalité a incité les Etablissements cantonaux d'assurance ECA à mettre davantage l'accent sur la protection des bâtiments contre les dommages éléments naturels, de manière analogue à ce qu'ils ont déjà réalisé en matière de protection incendie. Le "Manifeste des Etablissements cantonaux d'assurance pour la prévention des dommages éléments naturels" (voir sous publications www.irv.ch) renseigne à ce sujet. Alors que le projet "Beaufort 12" à l'Expo.02, sponsorisé par l'UIR, vise à sensibiliser le grand public au risque croissant de catastrophes naturelles, la conférence "Dangers naturels: sommes-nous en mesure de relever ce défi?" s'adresse aux autorités et aux organisations.

Les membres compétents des gouvernements cantonaux et les représentants du monde politique, de l'administration, de l'économie, des sciences et des organisations professionnelles se réuniront le 21 août 2002 à l'aula des Jeunes-Rives, à l'Université de Neuchâtel. Des orateurs renommés de Suisse et de l'étranger transmettront leur savoir en matière de potentiel de dommages éléments naturels, de systèmes d'assurance, ainsi que de prévention des dommages et d'intervention en cas de sinistre. Une table ronde dirigée par Filippo Leutenegger clôturera la conférence et une visite du pavillon "Beaufort 12" pourra fournir un complément d'information.

Par cette manifestation, les organisateurs veulent inciter le public à se confronter aux thèmes de la prévention et de l'assurance. Les questions centrales seront les suivantes: la collaboration interdisciplinaire actuelle entre la Confédération, les cantons et les organisations professionnelles est-elle à la hauteur du défi que représentent les dangers naturels? Comment cette collaboration pourrait-elle être optimisée?

Informations sur l'UIR

- L'Union intercantonale de réassurance (UIR) a été fondée en 1910 par les Etablissements cantonaux d'assurance (ECA).
- Son objectif, en tant que réassureur indépendant, est d'être toujours en mesure d'offrir aux ECA la couverture de réassurance dont ils ont besoin. A cet effet, l'UIR prend elle-même en charge une partie des risques et se procure le reste de la couverture sur le marché de la réassurance.
- Offre de réassurance: englobe le potentiel de risques des ECA, c'est-à-dire essentiellement l'assurance des bâtiments contre les dommages incendie et éléments naturels.
- Produits de réassurance: se fondent sur la situation individuelle des ECA en matière de risques, ainsi que sur leurs possibilités financières. Dans le domaine des dommages catastrophiques, un partage solidaire des risques entre tous les ECA et l'UIR a été institué. La Communauté intercantonale de risques éléments naturels (CIRE) constitue le noyau de ce partage solidaire des risques. Autres informations sous www.irv.ch.

Informations sur la PLANAT

- La commission extraparlamentaire Plate-forme nationale dangers naturels PLANAT a été instituée le 1er mai 1997 par le Conseil fédéral, dans le but d'améliorer la prévention dans le domaine des dangers naturels.
- Tâche: coordination conceptuelle dans le domaine de la prévention des dangers naturels. La PLANAT doit assurer que les intérêts de la société en matière de prévention des dangers naturels soient pris en compte de manière globale et interdisciplinaire. L'approche des dangers naturels exige un changement de modèle: il faut passer de la pure défense contre le danger à une gestion du risque.
- Une collaboration étroite entre la Confédération, les cantons, les associations et les organisations est indispensable. La PLANAT sert de plaque tournante et d'intermédiaire entre les parties concernées.
- Composition de la PLANAT: représentants de la Confédération, des cantons, de la recherche, des associations professionnelles, des milieux économiques et scientifiques. Autres informations sous www.planat.ch.

Programme de la conférence

"Dangers naturels: sommes-nous en mesure de relever ce défi?" du 21 août 2002 à l'aula des Jeunes-Rives, Neuchâtel

Présidence: Hans Fünfschilling, conseiller aux Etats, président de l'UIR intercantonale de réassurance

Animation de

la journée: Pierre Ecoffey, directeur de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments de Fribourg, membre de PLANAT

10h15 - 10h30 Salutations

10h30 - 10h50 Potentiel de dommages dans le secteur alpin
Dommages dus aux forces de la nature dans le secteur alpin, tendances futures
Gerhard Berz, directeur du domaine de recherche des géorisques, Münchener Rück, Allemagne

10h55 - 11h15 Inondations catastrophiques dans l'Aude
Expériences faites en France
Lieutenant-Colonel Henri Benedittini, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du département de l'Aude, France

11h20 - 11h40 Protection d'ouvrages - qui s'occupe de quoi?
Objectifs et application de la directive sur la protection des ouvrages dans le canton de St-Gall, tâches et responsabilités des pouvoirs publics et des propriétaires
Werner Gächter, directeur de l'Etablissement cantonal d'assurance du canton de St-Gall

11h45 - 14h00 Collation et visite de l'exposition BEAUFORT 12-Expo.02

14h15 - 14h35 Prévenir et assurer
Le triangle des prestations (prévention, maîtrise, remise en état) des Etablissements cantonaux d'assurance, nécessité de l'assurance obligatoire et du monopole
Jürg P. Marty, directeur de l'Union intercantonale de réassurance

14h40 - 15h00 Sur la voie d'une nouvelle culture du risque
La vision de PLANAT
Andreas Götz, vice-directeur de l'Office fédéral des eaux et de la géologie, président de PLANAT

15h00 - 15h30 Pause

15h30 - 15h50 La politique et les dangers naturels
L'opportunité politique d'une solution durable, répartition des tâches et collaboration entre la Confédération et les cantons
Christiane Langenberger, conseillère aux Etats, membre du conseil d'administration de l'Etablissement cantonal d'assurance du canton de Vaud

16h00 - 17h00 Table ronde

Animation: Filippo Leutenegger

17h00 - 17h15 Conclusion

Contact:

Union intercantonale de réassurance UIR

Mme Silvia Kubli

Bundesgasse 20

3001 Berne

Tél. +41/31/320'22'11

Fax +41/31/320'22'99

Plate-forme nationale Dangers naturels, PLANAT

M. Andreas Götz, président de la PLANAT

c/o Office fédéral des eaux et de la géologie

Ländtestrasse 20

2501 Bienne

Tél. +41/32/328'87'59

Fax +41/32/328'87'12

Par ailleurs, vous trouvez sous www.irv.ch et www.planat.ch de la documentation à télécharger.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003518/100016925> abgerufen werden.